Examen professionnel de spécialiste en assurances 2022 Branche examinée 6 : Sécurité sociale Numéro du (de la) candidat(e) Durée de l'examen 60 minutes Nombre de pages de l'épreuve 16 (y compris la page de garde) Annexe(s) Aucune Maximum de points possibles 60 **Points** Note Indications Veuillez inscrire votre numéro de candidat(e) sur toutes les pages de l'épreuve et sur les éventuelles pages supplémentaires. Veuillez vérifier que les pages figurant dans la donnée correspondent au nombre de pages indiqué ci-dessus. Veuillez utiliser pour votre réponse exclusivement le recto des feuilles de l'épreuve / des solutions Si nécessaire, veuillez utiliser des pages supplémentaires pour la rédaction de vos réponses. Seules les feuilles officielles sont admises. En cas de besoin, veuillez le signaler par un signe de la main au surveillant durant l'épreuve. Le fait de citer uniquement un article de loi ou d'ordonnance n'est pas une réponse suffisante (à moins que ceci vous soit expressément demandé). Les exercices peuvent être résolus dans un ordre à votre convenance. Le nombre maximum des points est indiqué pour chaque exercice. Des points sont aussi attribués pour des solutions partielles. Veuillez utiliser un stylo à bille ou à encre, un feutre «indélébile» ne devant pas s'effacer. La couleur rouge et le crayon à papier sont exclus. Le collège d'experts **Date Signatures** Expert(e) 1 Expert(e) 2

Examen professionnel de spécialiste en	n assurances 2022
Branche examinée 6 : Sécurité sociale	
Numéro du (de la) candidat(e)	
Exercice 1: Structure des assurances s	ociales (6 points)
titre obligatoire contre quels risques et quelles pres	ciales, vous savez quelles personnes sont assurées à stations sont accordées. On vous demande de conseil- nt pour le moment qu'elle exerce une activité lucrative.
tous les risques sont suffisamment couverts par l	indications dont vous avez besoin pour déterminer si es assurances sociales obligatoires ou si vous devez u si d'autres informations sont nécessaires pour que
Citez six questions ou informations dont vous avez complet.	z absolument besoin afin de pouvoir réaliser un conseil
Remarque Des mots-clés sont suffisants. Dans le cas où vou mières seront prises en considération.	us donneriez plus de six réponses, seules les six pre-
Proposition de solution	
 Type d'activité lucrative (employé / travaille Fréquence de l'activité lucrative Âge État civil / concubinage Situation professionnelle de l'éventuel part 	
Enfants (mineurs)Niveau de revenu	•
 Lieu de domicile (Suisse/étranger, canton) Logement (loyer, logement en propriété, de Étendue de l'activité lucrative / Nombre d'h Assurance d'indemnités journalières en ca Situation patrimoniale État de santé 	ésir d'acquérir un logement en propriété)
- Projets / Changements visés (activité lucra	ative, famille, logement en propriété, retraite) ociales) actuellement (le cas échéant, lesquelles)
Remarque pour la correction: 1 point par critère	e correct > max. 6 points

Total des points:	

Examen professionnel de spécialiste en	assurances 2022
Branche examinée 6 : Sécurité sociale	
Numéro du (de la) candidat(e)	
Exercice 2: Quote-part des dépenses per (3 points)	ubliques/Quote-part fiscale et solidarités
pôts sur le revenu et sur la fortune de 1%. Quelles	être couvertes, il serait possible d'augmenter les im- seraient les répercussions d'une telle augmentation ote-part fiscale et quelle solidarité serait la plus con-
Exercice Répondez aux questions suivantes 2.1 – 2.3.	
Remarque Une phrase brève contenant la justification est requi	se (un seul mot-clé ne suffit pas).
Exercice 2.1 (1 point) Comment la quote-part des dépenses publiques v revenu et sur la fortune (si tous les autres paramètre	rarie-t-elle en cas d'augmentation des impôts sur le es ne sont pas modifiés)?
Proposition de solution La quote-part des dépenses publiques reste changent pas.	e inchangée, car les cotisations sociales et le PIB ne
Exercice 2.2 (1 point) Comment la quote-part fiscale varie-t-elle en cas d' tune (si tous les autres paramètres ne sont pas mod	augmentation des impôts sur le revenu et sur la for- lifiés)?
Proposition de solution La quote-part fiscale augmente, car la charg	je fiscale augmente pour un PIB inchangé.
Exercice 2.3 (1 point) Quelle solidarité est concernée par une augmentation	on des impôts sur le revenu et la fortune?
•	fortunées et/ou disposant d'un revenu élevé contri- ations sociales pendant que les personnes peu fortu- buent de manière moins importante.
Remarque pour la correction: 1 point par bonne	réponse > max. 3 points

Examen professionnel de spécialiste en a	assurances 2022
•	
Branche examinée 6 : Sécurité sociale	
Numéro du (de la) candidat(e)	
Exercice 3: Le système de prévoyance su	uisse (3 points)
Situation initiale Le système de prévoyance suisse est décrit à l'artitrois piliers.	cle 111 de la Constitution fédérale. Il est divisé en
Exercice Attribuez le pilier correct aux affirmations suivantes (l	ettres A, B ou C).
Remarque Une seule lettre est correcte pour chaque affirmation	
A - 1 ^{er} pilier B - 2 ^e pilier C - 3 ^e pilier	
La Loi est entrée en vigueur en 1985.	
À l'avenir, on veut désormais se baser sur ur	âge de référence de 65 ans.
Si l'on n'est affilié à aucune institution de pré revenu puissent être déduits d'un point de vu	voyance professionnelle, il est possible que 20% du e fiscal.
Une révision de la loi visant à renforcer l'inté	gration est entrée en vigueur au 1er janvier 2022.
Afin de pouvoir réduire les coûts salariaux de fications de vieillesse.	es actifs les plus âgés, on voudrait adapter les boni-
Est toujours facultatif	
Proposition de solution: B, A, C, A, B	, C
Remarque pour la correction: 0,5 point par attribu	ution correcte > max. 3 points

Examen professionnel de spécialiste en assurances 2022			
Branch	e exan	ninée 6 : Sécurité sociale	
Numéro d	lu (de la)) candidat(e)	
Exercic	e 4: Co	onvention de sécurité socia	ale (4 points)
ciales dar Depuis le début de	ort aux É ns le ca 31 déce l'année a été	dre de l'accord sur la libre circula embre 2020, l'ALCP ne s'applique 2021, les deux États (CH et UK) d c conclue le 9 septembre 2021	enne (UE), la Suisse coordonne ses assurances so- tion des personnes entre la Suisse et l'UE (ALCP). plus au Royaume-Uni (UK) en raison du Brexit. Au ont négocié une nouvelle convention de sécurité so- et est appliquée à titre provisoire depuis le
Question Parmi les rectes?		tions suivantes relatives à la «co	onvention de sécurité sociale», lesquelles sont cor-
	i les affi	rmations suivantes sont vraies ou ntuellement être correctes.	fausses. Une, plusieurs ou même toutes les affirma-
<u>Propositi</u>	on de s	<u>olution</u>	
vrai	faux		
X			té sociale CH/UK s'applique dans les relations ni pour les ressortissants des deux États contrac- sants de l'UE.
X			té sociale CH/UK devant être encore approuvée par ppliquée qu'à titre provisoire à partir du
X			té sociale CH/UK remplace à partir du lu en 1968 entre la Suisse et le Royaume-Uni.
	X	• •	icable, les activités lucratives exercées dans l'UE formément à la nouvelle convention bilatérale
	X	d'assurance et le calcul des pres	té sociale CH/UK règle la totalisation des périodes tations dans le secteur de l'assurance-chômage. cune disposition relative à l'exportation des presta-
X			essortissants suisses domiciliés au Royaume-Uni surance vieillesse, de survivants et invalidité dans ses sont remplies
	X	Il n'est possible d'avoir recours a die et accidents qu'au moyen d'u	ux prestations dans le secteur de l'assurance mala- ne avance de frais.
X			s d'une rente de vieillesse, de survivants ou ec les Etats de l'UE ou de l'AELE; la procédure inte- palisée.
Remarqu	e pour l	la correction: 0.5 point par croix	cochée correctement > max. 4 points

Examen professionnel de spécialiste en	assurances 2022		
Branche examinée 6 : Sécurité sociale			
Numéro du (de la) candidat(e)			
Exercice 5: Nouveaux types de prestation	on (4 points)		
accomplissent leur service militaire, leur service civ correspondante (LAPG) est entrée en vigueur le 1e	artie de la perte de gain subie par les personnes qui vil ou servent dans la protection civile. La loi fédérale er janvier 1953. Aujourd'hui, la LAPG couvre – outre la s accomplissant un service - trois autres risques so-		
Exercice 5.1 Citez ci-après les indemnités qui ont été intégrées à la LAPG après son entrée en vigueur en 1953 et indiquez la date de leur entrée en vigueur.			
Remarque Si vous citez plus de trois branches des assurance considération dans l'évaluation.	s sociales, seules les trois premières seront prises en		
Proposition	de solution:		
 L'allocation de maternité, depuis le 1^{er} j L'allocation de paternité, depuis le 1^{er} ja L'indemnité des parents qui s'occupent son d'une maladie ou d'un accident, de 	anvier 2021 d'un enfant gravement atteint dans sa santé en rai-		
Exercice 5.2 Quelle autre indemnité doit également être réglée combien de temps la demande d'indemnisation doit	e par la loi sur les allocations pour perte de gains et t-elle être valable?		
Proposition de solution:			
L'introduction d'un congé d'adoption payé d	l'une durée de deux semaines.		

Ce congé est réservé aux parents exerçant une activité lucrative et adoptant des enfants de moins de quatre ans.

Les parents adoptifs peuvent choisir lequel des deux bénéficie du congé. Ils peuvent également se partager le congé. Le congé d'une durée de 14 jours peut être pris sous forme de jours isolés ou de semaines. Le Conseil fédéral fixe la date de l'entrée en vigueur. La mi-2022 ou le début 2023 sont visés comme date d'introduction.

Remarque pour la correction: 0,5 point par mention correcte et par date d'entrée en vigueur correcte (exercice 5.1)

L'exercice 5.2 comporte deux questions partielles (indemnisation et durée) : les noter chacune sur 0,5 point ?

Réponse correcte à la question 5.2 = 1 point > maximum 4 points

Total	des	points:	
-------	-----	---------	--

Examen	profe	essionnel de spécialiste en assurances 2022
Branche	exar	minée 6 : Sécurité sociale
Numéro d	u (de la	a) candidat(e)
Exercic	e 6: P	révoyance professionnelle vs Prévoyance privée (5 points)
	conse	eiller dans une société de conseil en gestion d'entreprise. Vos clients veulent régulière- eur expliquiez les différences entre la prévoyance professionnelle et le pilier 3a.
Exercice Cochez si	les affi	irmations suivantes se réfèrent au 2º pilier ou au pilier 3a.
Remarqu e at		on ne peut être attribuée qu'à un seul pilier.
<u>Propositi</u>	on de s	solution:
2 ^e pilier	Pilier	3a
X		Chaque personne exerçant une activité dépendante y est obligatoirement assurée à partir d'un certain salaire.
X		Le taux de conversion est l'un des facteurs les plus importants dans ce pilier.
X		Le taux d'intérêt minimal est fixé par le Conseil fédéral.
	X	Il est possible dans tous les cas de continuer de cotiser dans ce pilier après la retraite ordinaire si l'on continue également d'exercer une activité lucrative en parallèle et de déduire les montants versés des impôts.
	X	Ce pilier est divisé en un pilier libre et lié
X		Dans ce pilier, au moins 50% des cotisations sont prises en charge par l'employeur.
X		Ce pilier devrait permettre de maintenir de manière appropriée le niveau de vie antérieur à l'âge ordinaire de la retraite .
	X	Les prestations de ce pilier peuvent être perçues après le départ définitif de Suisse, peu importe dans quel pays la personne s'est installée.
	X	Un employé ayant un salaire annuel de CHF 10'000 peut dans tous les cas être assuré dans ce pilier.
X		Ce pilier ne peut pas être choisi par une personne assurée.
Kemaryu	. pour	la correction: ½ point par réponse correcte > maximum 5 points
		Total des points:

Examen professionnel de spécialiste en assurances 2022				
Branche	e examinée 6 : Sécurité sociale			
Numéro d	u (de la) candidat(e)			
Exercic	e 7: Allocation en cas de pandém	nie (5 points)		
	Situation initiale La crise liée au coronavirus a beaucoup influé sur les assurances sociales.			
Exercice Parmi les	affirmations suivantes relatives à la pandé	mie du coronavirus, lesquelles sont correctes?		
Remarque Cochez la bloc.		onses. Une seule réponse est correcte pour chaque		
Propositi	on de solution:			
7.1 X	Les ordonnances nécessaires relatives a le Conseil fédéral sur la base du droit d'u	u coronavirus ont été d'abord introduites par rgence.		
	Les ordonnances nécessaires relatives au coronavirus ont dû d'abord être adoptées par le Parlement avant de pouvoir entrer en vigueur.			
	Les ordonnances nécessaires relatives au coronavirus ont été d'abord introduites par le Parlement sur la base du droit d'urgence.			
	Les ordonnances nécessaires relatives a le Conseil fédéral sur la base du droit dit	u coronavirus ont été d'abord introduites par normal.		
7.2 X		personnes ayant une position assimilable à nité en cas de réduction de l'horaire de travail similable à celle d'un employeur.		
	Les personnes ayant une position assir demander d'indemnité suite à la crise liée	milable à celle d'un employeur n'ont pas pu e au coronavirus.		
	Les indemnités liées au coronavirus sont tions fédérales.	exonérées d'impôt, car il s'agit de subven-		
	Les indemnités liées au coronavirus pour pensions responsable.	aient être demandées auprès de la caisse de		
7.3	Les indemnités en cas de réduction de l'h de l'allocation pour perte de gains.	noraire de travail ont été versées sur la base		
X	gains.	rsée sur la base de l'allocation pour perte de		
X	L'indemnité liée au coronavirus a été vers	•		
	L'indemnité liée au coronavirus n'a pas é directement par le Département fédéral d			
		Total des points:		

Examen professionnel de spécialiste en assurances 2022		
Branch	e examinée 6 : Sécurité sociale	
Numéro o	du (de la) candidat(e)	
7.4		
		nnité en cas de réduction de l'horaire de tra- s prestations sociales, car les indemnités ne ance sociale.
X	vail ont à court terme une influence sur le	nité en cas de réduction de l'horaire de tra-
		uence sur le taux des prestations sociales, re de travail par contre n'a aucune influence
7.5	La crise liée au coronavirus n'a aucune ir nités sont couvertes par les impôts et les	nfluence sur la dette publique, car les indem- cotisations sociales.
X	La crise liée au coronavirus a entraîné la	hausse de la dette publique.
	La crise liée au coronavirus n'a pas entra crédits ont été financés par les Banques.	îné la hausse de la dette publique, car les
	La crise liée au coronavirus étant financé fluence sur la dette publique.	e par la Confédération, elle n'a aucune in-
Remarqu	ue pour la correction: 1 point par croix c	ochée correctement > max. 5 points

Examen professionnel de spécialiste en assurances 2022			
Branche examinée 6 : Sécurité sociale			
Numéro du (de la) candidat(e)			
Exercice 8: Évolution du coût de la vie en Suisse (4 points)			
Situation initiale: Selon les prévisions du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) publiées en décembre 2021, en 2022, les prix à la consommation augmenteront en Suisse de 1,1 % par rapport à l'année précédente. Pour 2023 le SECO prévoit un taux d'inflation de 0,7 %.			
Exercice Répondez aux questions suivantes.			
Remarque Répondez à la question 8.1 par de courtes phrases. Pour les réponses aux questions 8.2 – 8.6, des mots-clés, la date correcte ou la désignation correcte de l'ordonnance sont suffisants.			
 8.1 Expliquez une des raisons de l'augmentation du niveau général des prix. Si la masse monétaire croît plus rapidement que la production (p. ex. en raison d'une politique monétaire expansionniste) la demande en marchandises et prestations augmente, entraînant une augmentation des prix moyens. Un niveau de prix élevé peut aussi provenir du fait que les fabricants, les commerçants et les prestataires de service continuent de calculer des prix plus élevés résultant p. ex. de l'augmentation des prix des matières premières, des frais de production et des coûts du personnel ou de taux d'imposition plus élevés. 			
 8.2 Citez un moyen auquel l'État peut avoir recours pour réduire, si nécessaire, le taux d'inflation. - Augmentation du taux directeur - La réduction des subventions pour les administrations publiques - Diminution de la masse monétaire - Augmentation des impôts sur la consommation 			
8.3 Les rentes AVS/AI sont régulièrement adaptées à l'évolution actuelle des prix et des sa- laires. Quand la dernière modification a-t-elle eu lieu? Au 1er janvier 2021			
8.4 À quelle fréquence un contrôle régulier ou une adaptation sont-ils réalisés? Tous les deux ans			
8.5 Qui décide si une adaptation s'impose et, le cas échéant, dans quelle étendue? Le Conseil fédéral			
8.6 Dans quelle ordonnance les montants modifiés en conséquence sont-ils précisés? Ordonnance 21 sur les adaptations à l'évolution des salaires et des prix dans le régime de l'AVS, de l'Al et des APG			
Remarque pour la correction: 1 point pour chaque réponse correcte aux questions 8.1 et 8.2 / 0,5 point pour chaque réponse correcte aux questions 8.3 - 8.6 > maximum 4 points			

Examen professionnel de spécialiste en assurances 2022			
Branche examinée 6 : Sécurité sociale			
Numéro du (de la) candidat(e)			
Exercice 9: Initiative populaire fédérale: Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (3 points)			
Situation initiale: Au printemps 2020, le parti du Centre a déposé l'initiative populaire fédérale «Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de la santé (initiative pour un frein aux coûts)». L'initiative exige que le Conseil fédéral introduise un frein aux coûts dans l'assurance obligatoire des soins et intervienne au moyen de mesures concrètes prenant effet l'année suivante si les coûts de l'assurance-maladie évoluent plus fortement que l'ensemble de l'économie suisse ou les salaires moyens.			
Exercice Répondez aux questions suivantes en quelques mots-clés ou par de courtes phrases			
Remarque Dans le cas ou plus de 3 mesures (9.1) ou risques/inconvénients (9.2) sont cités, seules les trois premières réponses seront prises en considération.			
9.1 Citez trois mesures visant à faire baisser les coûts possibles que le Conseil fédéral pourrait déterminer dans ce contexte.			
 Contingentement des traitements (Budget global) Détermination de tarifs plus bas Réduction des prestations Moins d'admissions de nouveaux médecins Réduction des prestations inutiles ou superflues Développement des «soins ambulatoires plutôt que stationnaires» Réduction des prix des médicaments, promotion des produits génériques 			
9.2 Citez trois risques ou inconvénients possibles que l'initiative peut comporter.			
 Apparition du rationnement comme des listes d'attente, passage à des assurances complémentaires ou un financement privé, médecine à deux vitesses Qualité de traitement moindre Selon la mesure charge administrative (excessivement) élevée Priorité accordée à la finance et aux coûts, et non aux causes (lutte contre les symptômes) Remarque pour la correction: 0,5 point par bonne réponse > maximum 3 points			

Examen professionnel de spécialiste en assurances 2022		
Branche examinée 6 : Sécurité sociale		
Numéro du (de la) candidat(e)		

Exercice 10: Prévoyance vieillesse (8 points)

Situation initiale

En Suisse, la prévoyance vieillesse repose sur le concept des 3 piliers. Actuellement, ce concept est à la base de divers projets très importants. Ces projets comprennent de nouvelles idées pour l'avenir de la prévoyance vieillesse. Quatre projets de ce type sont actuellement en cours de réalisation.

Exercice

Citez ces 4 projets et décrivez le contenu de chaque projet en quelques phrases (pas seulement des mots-clés) tout en soulignant un aspect particulier à vos yeux pour chaque projet.

Remarque

Utilisez le modèle ci-dessous pour vos réponses.

Proposition de solution:

Concept / Titre	Contenu	Particularité
Réforme AVS 21	 Relever l'âge de référence des femmes à 65 ans Augmentation de la TVA de 0,4% pour l'AVS 	Supplément de rente à vie pour une génération de femmes transitoire
Réforme LPP	Baisse du taux de conversionAdaptation du seuil d'accèsModification de l'échelle d'épargne	La compensation des rentes par la baisse du taux de conversion reste le point de discorde
Initiative sur les rentes des Jeunes Libéraux-Radicaux Suisses	- Relèvement de l'âge de la retraite des hommes et des femmes à 66 ans	Ensuite, d'autres relèvements de l'âge de la retraite en fonc- tion de l'espérance de vie
Initiative pour une 13e rente AVS	- Tous les rentiers doivent obtenir le droit à une 13e rente	Souhait spécifique de la con- fédération des syndicats

Remarque pour la correction: 1 point pour chaque mention / titre correct, 0,5 point pour chaque description correcte et la mention correcte d'une particularité > maximum 8 points

Total des points	• •

Examer	n profe	ssionnel de spécialiste en	assurances 2022
Branch	e exam	ninée 6 : Sécurité sociale	
Numéro du (de la) candidat(e)) candidat(e)	
Exercic	e 11: C	Couverture sociale (4 points	s)
	s assura surance		des employés et des travailleurs indépendants. Par- pécifiques pour les employés ou pour les travailleurs
Question Parmi les		ions suivantes relatives à la «couv	erture sociale», lesquelles sont correctes?
	i les affi	rmations suivantes sont vraies ou ntuellement être correctes.	fausses. Une, plusieurs ou même toutes les affirma-
Propositi	on de s	olution:	
vrai	faux		
X		L'Al et l'APG sont obligatoires po	our les travailleurs indépendants.
X		La prévoyance professionnelle n n'atteignant pas le seuil d'affiliation	'est pas obligatoire pour les employés on.
X		L'assurance maladie et l'assuran travailleurs indépendants.	ce-accidents sont obligatoires pour les
	X	L'assurance-chômage est obliga les travailleurs indépendants.	toire pour les employés ainsi que pour
	X	La perte de gains en cas de mala pour les travailleurs indépendant	adie ou d'accident n'est obligatoire que s.
	X	Dans le pilier 3a, en 2022, l'appo pour les employés	rt maximal par an s'élève à CHF 6'995
	X		sont toujours mesurées de la même épendants que pour les employés.
X		Les travailleurs indépendants pe mément à la LPP.	uvent s'assurer facultativement confor-
Remarqu maximun	•	la correction: 0,5 point par croix	cochée correctement > au total 4 points au
			Total des points:

Examen professionnel de spécialiste en assurances 2022		
Branche	e examinée 6 : Sécurité sociale	
Numéro d	méro du (de la) candidat(e)	
Exercic	e 12: Économie nationale (3 points)	
Situation L'élaborat nationale.	initiale ion des moyens financiers permettant de concevoir la sécurité sociale repose sur l'économie	
Exercice Parmi les	affirmations suivantes relatives à l'«économie nationale», lesquelles sont correctes?	
Remarqu Cochez la bloc.	e bonne réponse pour chaque bloc de réponses. Une seule réponse est correcte pour chaque	
<u>Propositi</u>	on de solution:	
12.1	Des coûts de production élevés ne renchérissent que marginalement le facteur travail. Les coûts des postes de travail n'ont une influence directe que sur les salaires des employés. Des coûts de production élevés renchérissent les assurances sociales. Les coûts de production et les cotisations sociales influent sur les salaires des employés.	
12.2 X	L'abréviation PIB signifie produit intérieur brut. La charge sociale comprend également les recettes issues du pilier 3a. L'évolution démographique actuelle menace exclusivement les systèmes financés par le processus de dépenses/ répartition. Par facteurs de production, on entend le travail, le capital, le sol et le savoir.	
12.3 X Remarqu mum	Le terme «système de capitalisation» décrit le système de financement pour l'APG. Le processus de dépenses/ répartition s'applique dans le financement de l'AVS/AI. Les intérêts des marchés de capitaux ne sont pas pertinents pour déterminer l'intérêt minimal de la LPP. Un taux de couverture de la caisse de pension (sans garantie de l'Etat) de 85% pendant plusieurs années n'entraîne pas de mesures d'assainissement. Le pour la correction: 1 point par croix cochée correctement > au total 3 points au maxi-	
	Total des points:	

Examen professionnel de spécialiste en assurances 2022			
Branche	exam	inée 6 : Sécurité sociale	
Numéro du	ı (de la)	candidat(e)	
Exercice	13: P	olitique (4 points)	
compétend	ent suis ces, mai	is se différencient l'une de l'autr	posé de deux chambres, qui possèdent les mêmes e: Le Conseil national, ou chambre base, réunit les composé des membres représentant les cantons.
Question Parmi les a	affirmatio	ons suivantes relatives à la «politi	que», lesquelles sont correctes?
	les affiri	mations suivantes sont vraies ou tuellement être correctes.	fausses. Une, plusieurs ou même toutes les affirma-
Proposition	n de so	elution:	
vrai	faux	Le système politique repose sur	la Constitution fédérale de 1848.
X		Le Conseil national et le Conseil l'Assemblée fédérale réunie.	des États constituent ensemble
	X	nouvellement général qui se dé	le Conseil national, des élections de re- roulent dans la plupart des cantons con- ur à l'échelle nationale et selon le sys- nnelle
	X	En Suisse, le système politique et tion et les cantons se partagent l	est divisé en deux niveaux: la Confédéra- le pouvoir.
	X		és au Parlement suisse. Les partis dont la lement représentés au Conseil fédéral.
	X		membres égaux. Le ou la Président(e) est e. En 2022, le Président de la Confédéra-
X			at-major du Conseil fédéral: Elle garantit la e Conseil fédéral et veille à ce que ce der- coordonnée.
X			ux. Le Tribunal fédéral Suisse est la Cour re instance, tranche dans des cas issus de juridiques
Remarque	pour la	a correction: 0,5 point par croix	cochée correctement, max. 4 points
			Total des points:

Examen professionnel de spécialiste en assurances 2022	
Branche examinée 6 : Sécurité sociale	
Numéro du (de la) candidat(e)	
Exercice 14: Actualité (4 points)	
Situation initiale Fin 2021, le Parlement a adopté la Réforme AVS 21 qui vise à garantir l'équilibre financier de maintenir le niveau des prestations au sein de l'AVS. Un référendum a été lancé contre le proje	
Exercice Citez ci-après en quelques mots-clés ou par de courtes phrases les quatre mesures les plus il de la Réforme AVS 21.	mportantes
Remarque Si vous citez plus de quatre caractéristiques, seules les quatre premières seront prises en co dans l'évaluation.	nsidération
Proposition de solution:	
Harmonisation de l'âge de référence entre hommes et femmes à 65 ans dans l'AVS et la voyance professionnelle obligatoire	pré-
 L'âge de référence des femmes est relevé par étapes de 64 à 65 ans (3 mois par année) Mesures compensatoires pour les femmes de la génération de transition (9 années) Supplément de rente AVS à vie pour les femmes qui ne perçoivent pas leur rente de mani pée. Le supplément varie selon l'année de naissance et le revenu moyen. Taux d'anticipation favorables, échelonnés selon le revenu, pour les femmes qui anticipen ment de leur rente Possibilité d'anticiper la rente à 62 ans (trois ans au maximum) 	
Flexibilisation de la retraite	
 Possibilité de percevoir la rente vieillesse entre 63 et 70 ans dans l'AVS et la prévoyance painnelle obligatoire (pour les hommes et les femmes) Passage progressif de la vie active à la retraite grâce à la possibilité d'anticiper ou d'ajourn partie de la rente. 	
Incitations à poursuivre l'activité lucrative après 65 ans	
 Une fois l'âge de référence atteint, possibilité de verser des cotisations AVS sur les petits à perçus (libre choix d'appliquer ou non la franchise actuelle de CHF 1'400/mois) Prise en compte des cotisations AVS versées après l'âge de référence pour améliorer la reference pour améliorer la r	
Financement additionnel par l'augmentation de la TVA	
- Hausse proportionnelle de la TVA de 0,4 point de pourcentage, illimitée dans le temps	
Toutes les mesures sont liées entre elles: la hausse de la TVA ne peut entrer en vigueur que s autres mesures sont aussi acceptées et vice-versa.	si les
Remarque pour la correction: 1 point par caractéristique correcte, maximum 4 points	